

Questions orales

Le Président du Conseil du Trésor pourrait-il nous dire ce qu'il entend faire dans l'immédiat pour protéger ces femmes et éviter que de telles injustices se répètent?

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, l'honorable représentante dit qu'il n'existe manifestement pas de lignes directrices. Or, je viens de lui dire que notre politique était d'éviter que le nombre de femmes travaillant dans la Fonction publique ne diminue par suite des réductions envisagées.

Une voix: C'est un souhait.

M. Stevens: En ce qui concerne les cas précis mentionnés par l'honorable représentante, je me ferai un plaisir d'étudier la situation et je lui écrirai personnellement pour la tenir au courant.

[Français]

LES RÉDUCTIONS DE PERSONNEL—LES CONSÉQUENCES
RELATIVES À LA PRÉSENCE DE FRANCOPHONES—LA POSITION
DU GOUVERNEMENT

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le président, je voudrais demander au président du Conseil du Trésor s'il a établi des directives sur les conséquences de la réduction du nombre des francophones dans la Fonction publique qui seront, selon les rapports que nous avons reçus, encore plus affectés que n'importe quel autre groupe dans la Fonction publique par les initiatives du président.

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, puis-je saisir cette occasion pour féliciter l'ancien ministre de son nouveau rôle de critique à la Chambre.

Pour revenir à sa question, il sera heureux d'apprendre qu'en fait le pourcentage de francophones employés dans la Fonction publique a augmenté marginalement. Nous avons dit que nous ne désirions pas voir fléchir le pourcentage.

[Français]

ON DEMANDE SI UN PROGRAMME SERA ÉTABLI POUR ASSURER
LE RECYCLAGE DES PERSONNES MISES À PIED

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Le ministre ne voit-il pas les conséquences sérieuses d'une politique de départs naturels sur les groupes que vient de mentionner le député de Saint-Maurice. Les francophones et les femmes ont un taux de cessation d'emploi très élevé, 27 p. 100 dans le cas des femmes, et 21 p. 100 dans le cas des francophones. Le ministre a-t-il prévu un programme de développement et de formation de ces personnes qui pourraient être mises sur un marché du travail très concurrentiel, faisant carrière dans la Fonction publique, elles qui sont mises à pied à la suite de ces décisions arbitraires qu'il a prises et ces politiques «d'attrition», comme il les appelle, qui sont absolument inconcevables?

● (1140)

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Je voudrais de nouveau féliciter le député pour son rôle de critique de la politique du Conseil du Trésor vis-à-vis de la Fonction publique. Je dois dire cependant que ce rôle qu'il exerce depuis plusieurs mois ne lui a pas encore permis de comprendre notre programme de réduction du personnel.

Les inquiétudes dont il nous parle n'ont aucun fondement. Nous prévoyons que, pendant quelque temps, pour trois personnes qui quitteront la Fonction publique, deux autres seront embauchées. Je pense que le député constatera que les difficultés dont il parle ne se matérialiseront pas.

[Français]

M. Gauthier (Ottawa-Vanier): Le ministre n'a pas répondu à la question. J'aimerais savoir s'il prévoit un programme de développement et de perfectionnement du personnel. Il faudrait prévoir le développement global du personnel, afin de permettre à ces fonctionnaires soit de s'orienter dans une nouvelle carrière ou de rester affectés à un nouveau poste à la Fonction publique. C'est là ma question. Est-ce qu'il y a un programme global de développement et de perfectionnement de ce personnel?

Une voix: Il n'y a rien.

[Traduction]

M. Stevens: Le député a fait la preuve dans sa question supplémentaire qu'il n'avait pas lu la documentation que nous avons publiée. Nous avons précisé que toute personne qui aurait à quitter la Fonction publique par suite de changements dans les programmes et d'autres choses du genre recevrait de l'aide pour trouver du travail ailleurs.

Il est certain que nous avons déjà prévu les circonstances dont le député nous parle et nous comptons nous assurer qu'aucun fonctionnaire actuellement en service ne sera congédié par suite de notre programme de réduction du personnel dans la Fonction publique.

* * *

[Français]

LES PENSIONS

ON DEMANDE SI LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PENSIONS
SERONT MODIFIÉES

M. Gaston Isabelle (Hull): Monsieur le président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Connaissant sa grande sympathie pour les employés de la Fonction publique et également l'incertitude que créent certaines de ses initiatives, je me demande s'il peut dire à la Chambre s'il a l'intention de modifier la loi sur les pensions afin d'assurer aux fonctionnaires retraités une indexation au coût de la vie?